

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 26 mai 2014**

Le Conseil Municipal de TORCY s'est régulièrement réuni le lundi 26 mai 2014 à 18 h 30 à la Mairie de TORCY, sous la présidence de Monsieur Roland FUCHET, Maire.

**ETAIENT PRESENTS :**

Monsieur FUCHET Roland  
Madame MUNOZ Marie-Thérèse  
Monsieur LANDRE Christian  
Monsieur LEBEAU René  
Madame DESVIGNES Josette  
Mme REGNIAUD Françoise  
Monsieur MICHELOT Bernard  
Madame LATTARD Monique  
Madame MARKOWSKI Dominique  
Monsieur VA Jean  
Monsieur LAMALLE Christian  
Monsieur FRENICHE Rafaël  
Madame SARANDAO Gilda  
Madame CANTIER Nadège  
Monsieur DJEDDOU Rabah  
Monsieur JOUANNE Dominique  
Madame DEMAIZIERE Anne Noëlle

**POUVOIRS :**

Madame LECOEUR Sylvie à Madame DESVIGNES Josette  
Monsieur PIGEAU Philippe à Monsieur LEBEAU René  
Madame BRANDOLESE Véronique à Madame REGNIAUD Françoise  
Monsieur TAIEB BOUHANI Ali à Madame MUNOZ Marie-Thérèse  
Monsieur MOURON Pierre à Monsieur JOUANNE Dominique

**ABSENTE :**

Madame LOTTIN Joëlle

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Monsieur LEBEAU René

Le compte-rendu de la séance du 28 avril 2014 est adopté à l'unanimité.

Puis, le Conseil Municipal **PREND ACTE** du compte-rendu de la décision du Maire prise dans le cadre de l'article L 2122-22, à savoir :

- 1) N° D/2014-047 : Cimetière – Révision des tarifs à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2014.

Ensuite, après examen des rapports correspondants et débats, le Conseil Municipal :

**DRESSE**, à l'unanimité des présents, la liste des seize commissaires titulaires et suppléants qui sera communiquée au Directeur des Services Fiscaux, lequel en désignera huit de chaque, à savoir :

**- Commissaires titulaires :**

1. NERON Marie Bernadette	56 Résidence du Lac - 71210 TORCY
2. PERRUCHET Jean (propriétaire de bois)	Rue du Vieux Port - 71210 TORCY
3. BONNEAU Michel	197 Hameau du Lac - 71210 TORCY
4. GDULA Bernard	17 Rue des Tilleuls - 71210 TORCY
5. AUDUC Bernard	Bâtiment B 20 Boulevard des Abattoirs - 71210 TORCY
6. DUMOUX Guy	39 Promenade Paul auguste Rey - 71210 TORCY
7. LACRUCHE Jean Claude	3 Allée des Mésanges - 71210 TORCY
8. VAISON Christophe	42 A Rue de Saint Firmin - 71200 LE CREUSOT
9. DERANGERE Christian	10 Impasse des Violettes - 71210 TORCY
10. HEBERT Dominique	9 Impasse Marius Perrin - 71210 TORCY
11. DACHE Alain	191 Résidence du Lac - 71210 TORCY
12. FRANCO Sébastien	Lotissement Les Perraudins - 71210 TORCY
13. LECOMTE Michel	120 Résidence du Lac - 71210 TORCY
14. MARKOWSKI Jean Stéphane	15 Résidence du Lac - 71210 TORCY
15. LAMY Bernard	17 Résidence des Bords du Lac - 71210 TORCY
16. GENEVOIS Paul (agriculteur)	Redarnay - 71210 TORCY

**- Commissaires suppléants :**

1. DUBOIS Alain	198 Hameau du Lac - 71210 TORCY
2. GARNAUD Michel	23 Résidence des Bords du Lac - 71210 TORCY
3. JULIEN Roland	21 Promenade Paul auguste Rey - 71210 TORCY
4. GREGULSKI Lucien	35 Promenade Paul auguste Rey - 71210 TORCY
5. RATOUCHE Joseph	85 Promenade Paul auguste Rey - 71210 TORCY
6. DELANNEY Alban	Lotissement Les Perraudins - 71210 TORCY
7. VITALE Antonio	2 Allée de la Bourbince - 71210 TORCY
8. MINETTE Patrick	44 J Promenade Paul auguste Rey - 71210 TORCY
9. BERGER Pierre	6 Promenade Paul auguste Rey - 71210 TORCY
10. BERBEROGLU Murat	10 Impasse de la Briqueterie - 71210 TORCY
11. ARES Esteban	2 Avenue de Bourgogne - 71210 TORCY
12. RICHARD Thierry	154 Résidence du Lac - 71210 TORCY
13. PELUX Patrick	18 Rue des Chalets - 71210 TORCY
14. ALAIN Claude	19 Impasse des Violettes - 71210 TORCY
15. ALLARD Didier	174 Résidence du Lac - 71210 TORCY
16. DOUSSOT Joël	39 Résidence du Lac - 71210 TORCY

**APPROUVE**, à l'unanimité, le renouvellement d'un comité de pilotage et de suivi des rythmes scolaires et **FIXE** sa composition comme suit :

- les membres de la Commission Municipale des Affaires scolaires et de Réussite Educative ;
- des enseignants des établissements scolaires concernés (5) ;
- des membres du Centre Communal d'Action Sociale (2) ;
- les représentants élus des parents d'élèves siégeant au sein des conseils d'école.

**FIXE**, à l'unanimité, le nombre de représentants titulaires du personnel Ville et CCAS de Torcy siégeant au Comité Technique (Paritaire) commun à **5** (et en nombre égal le nombre de représentants suppléants) ;

**DECIDE** le maintien du paritarisme numérique en retenant un nombre de représentants élus de la collectivité égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants, soit **5** ;

et **ARRETE** qu'il ne soit pas recueilli l'avis des représentants élus de la collectivité sur la fixation de ces nombres.

**APPROUVE**, à l'unanimité, la création d'un bulletin annuel d'informations municipales, dont la première parution est souhaitée dès 2014,

**ACCEPTE** le recours à l'insertion d'encarts publicitaires pour le financer, sous réserve que la publicité qui y figurera soit maîtrisée,

et **DESIGNE M. Roland FUCHET**, maire de Torcy, directeur de cette nouvelle publication communale.

**AUTORISE**, à l'unanimité, le renouvellement du contrat de maintenance du logiciel d'archivage des actes administratifs DELARCHIVES pour une durée d'un an, renouvelable par année entière sans excéder trois ans, moyennant une redevance annuelle de **15 € H.T.**,

**MANDATE** Monsieur le Maire pour signer le contrat de service correspondant avec la société ADIC Informatique (30700 - Uzès) du groupe SEDI INFORMATIQUE,

**DIT** que la dépense qui résulte du renouvellement de ce contrat sera imputée à l'article 6156 - Maintenance de la section de fonctionnement du budget principal 2014,

**S'ENGAGE** à prévoir cette dépense pour les années 2015 et 2016, et donc à l'inscrire aux prochains budgets principaux de la commune.

**APPROUVE**, à l'unanimité, la conclusion avec ERDF d'une convention de servitude de passage pour la pose à demeure d'une nouvelle canalisation souterraine sur le secteur de la Résidence du Lac, dans le cadre de l'opération de renouvellement du réseau électrique Basse Tension (parcelles communales concernées : section AD N° 560, 568 et 574) ;

**VALIDE** les termes de la convention et le plan de localisation proposés, joints à la présente délibération,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à les signer,

**DIT** que cette convention de servitude de passage sera régularisée, en vue de sa publication au bureau des hypothèques, par acte authentique signé devant notaire, aux frais exclusifs de ERDF.

**MANDATE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire pour signer le formulaire d'adhésion au Protocole d'Echange Standard Version 2 (PES V2) en faveur du budget principal de la ville et son budget annexe (Développement résidentiel du bourg - Domaine des Bourbons) ;

**AUTORISE** en conséquence Monsieur le Maire à signer une convention tripartite entre l'ordonnateur, le comptable public et la Chambre Régionale des Comptes en vue d'utiliser le protocole PES V2, cette convention portant l'accord local de dématérialisation de la chaîne comptable, pour une application effective au 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;

**DECIDE** :

- d'adapter ses données comptables à la nouvelle version du protocole (impliquant la mise à niveau des fichiers des tiers),
- de passer par un processus de validation des flux,
- d'ouvrir les crédits nécessaires en section d'investissement du budget principal destinés à l'acquisition de la solution progicielle la plus satisfaisante pour la collectivité, tant sur le plan technique qu'économique.

**ATTRIBUE**, à l'unanimité (les conseillers municipaux membres d'une association ou d'un organisme subventionnés ne prenant pas part au vote), aux associations et organismes précités les montants de subventions de fonctionnement proposés, figurant ci-dessous, les crédits de dépenses correspondants seront prélevés aux articles 6574 et 6067 (crédits scolaires) du budget principal 2014 :

1°) Associations sportives

- C.T.M. Handball	3.600,00 €
- Zone Lutte Torcy	4.600,00 €
- Shotokan Karaté Torcy	3.600,00 €
- Club Nautique	3.200,00 €
- Union Franco-Cambodgienne Torcy (football)	3.200,00 € *

\* avec convention d'objectifs : il est signalé que cette nouvelle association, toute récemment créée, doit toutefois s'acquitter pour son enregistrement et départ sportif d'une dette contractée par l'ancien club (Torcy Foot) auprès du district et de la Ligue de Bourgogne

2°) Associations civiques

- Amicale des Locataires Résidence du Lac	200,00 €
- Association Prévention Routière	80,00 €
- S.P.A. (déjà votée lors de la séance du 16/12/2013)	2.158,10 €

3°) Associations sociales et solidaires

- Foyer des Jeunes Travailleurs Le Creusot	2.600,00 €
- Moissons Nouvelles (accueil des femmes)	600,00 €
- ADIL	189,00 €
- Papillons Blancs du CREUSOT	400,00 €
- Papillons Blancs de BLANZY	100,00 €
- DOMISOL (AGAPA)	440,00 €
- AMAVIP	160,00 €
- COS CCM	16.343,41 €
- Solidarité Services	275,00 €

4°) Associations « Aides à l'emploi et à l'insertion »

- CREUSOT MONTCEAU Mission Locale	2.196,16 €
- Régie des Quartiers des Habitants 71210	3.450,00 €

5°) Associations culturelles

- Association Musicale	1.500,00 €
- TORCYMAGES	1.850,00 €
- Collège des Epontots (action théâtre)	300,00 €
- Association Rencontres	200,00 €
- Résonance Romane	25,00 €

6°) Affaires scolaires

- DDEN	45,00 €
--------	---------

- Coopératives scolaires :	
• Ecole Maternelle Champ Cordet	} Enveloppe de 6.500,00 € (à répartir selon les demandes)
• Ecole Maternelle Champ Cordet	
• Ecole Primaire Champ Cordet	
• Ecole Primaire Champ Bâtard	

- Crédits scolaires :	33 € /élève *
-----------------------	---------------

\* en 2014, le nombre d'élèves pris en compte est celui relatif à la rentrée scolaire 2013/2014

• Groupe scolaire Champ Cordet	4.323,00 €
• Ecole Maternelle Champ Bâtard	2.607,00 €
• Ecole Primaire Champ Bâtard	3.135,00 €

- BCD - Maternelle	120,00 €
- Primaire	500,00 €

- Crédits direction	150,00 €/établissement sauf Champ Cordet 200 € pour l'ensemble du groupe
---------------------	--

7°) Actions éducatives et péri-éducatives

6.870,00 €

Il est rappelé que le versement des subventions est subordonné à la production par les bénéficiaires de leur compte rendu d'activités, de leur bilan financier 2013 et de leur budget prévisionnel 2014 ; il s'agit de vérifier la bonne utilisation des fonds publics octroyés.

et **AUTORISE** Monsieur le Maire à verser ces montants aux bénéficiaires et, le cas échéant, à signer les conventions nécessaires avec eux.

*M. Dominique JOUANNE, Conseiller Municipal, élu de la liste « TORCY, ensemble et autrement », propose pour l'avenir qu'un panel de critères objectifs soit établi pour l'attribution des subventions (dépenses de structure / nombre de licenciés / incorporation de jeunes) afin d'éviter de prendre trop en considération certaines situations individuelles.*

**ACCORDE** le versement d'une subvention péri-éducative d'un montant de **333 €** à l'association **CTM Handball** et d'un montant de **971,25 €** à l'association **Zone Lutte Torcy** et **MANDATE** Monsieur le Maire pour faire opérer le mandatement de ces sommes dès que possible à leur bénéficiaire.

**FIXE**, à l'unanimité, à compter du **1<sup>er</sup> juillet 2014** les tarifs droits suivants :

- ouverture de caveau, de caveau-urne et de case au columbarium : 15,00 €
- fermeture de caveau, de caveau-urne et de case au columbarium : 15,00 €

et **DIT** que ces tarifs seront perçus auprès des familles des défunts (ayants droit ou mandataires), des organismes de pompes funèbres et autres.

**REVISE**, à l'unanimité, la grille tarifaire d'abonnement annuel à la bibliothèque municipale ainsi qu'il suit :

- CARTE INDIVIDUELLE TORCY : **10 €**
- CARTE INDIVIDUELLE EXTERIEURS : **12 €**
- CARTE FAMILIALE TORCY : **6 €**
- CARTE FAMILIALE EXTERIEURS : **10 €**
- - DE 16 ANS : **GRATUIT**
- ETUDIANTS, DEMANDEURS D'EMPLOI : **GRATUIT**

**INSTAURE** des droits de photocopies, les mêmes que ceux fixés par délibération du Conseil Municipal en date du 25 novembre 2013 :

- Photocopies faites en bibliothèque:
  - Noir et blanc format A4 **0,10 €** l'une
  - Noir et blanc format A4 recto verso **0,15 €** l'une

et **DIT** que ces nouveaux droits entrent en vigueur à partir du **1<sup>er</sup> juillet 2014**.

**DECIDE**, à l'unanimité, de solliciter le fonds d'aide aux travaux d'accessibilité de la Communauté Urbaine CREUSOT-MONTCEAU, dans le cadre des travaux à réaliser pour l'aménagement paysager de la cour de l'école Champ Cordet et de ses abords,

**APPROUVE** à cet effet le plan de financement prévisionnel présenté,

**MANDATE** Monsieur le Maire pour déposer auprès de la Communauté Urbaine CREUSOT MONTCEAU le dossier de demande de subvention à constituer en rapport, et tout complément nécessaire à apporter.

**APPROUVE**, à l'unanimité, qu'il soit sollicité une aide financière auprès de la Région Bourgogne, destinée à soutenir la programmation de la saison culturelle 2014/2015,

**VALIDE** le plan de financement du schéma de programmation établi par la Centre Culturel - le C2, pour la saison 2014/2015,

**MANDATE** Monsieur le Maire pour déposer au nom de la commune le dossier de demande de subvention correspondant, et apporter si nécessaire tout complément de pièces qui serait réclamé durant son instruction.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

- La prochaine réunion du Conseil Municipal se tiendra le lundi 30 juin 2014 à 18 heures pour permettre au cabinet SICA Centre Est de présenter le rendu final de l'étude architecturale et urbaine du vieux bourg qui lui a été confiée.

Une photographie de l'ensemble du Conseil Municipal sera prise au cours de cette séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 40.

Fait à TORCY, le 30 juin 2014,

**LE SECRETAIRE,**

**LE MAIRE,**